UN DRAME à Malo-les-Bains

Parce qu'elle lui refusait le mariage un navigateur gravelinois blesse grièvement son amie et se suicide

Un drame a mis en émoi lundi matin, le quartier de la place Turenne et de l'avenue Gaspard Malo, à Malo-les-Bains. Un navigateur a tiré trois balles de revolver sur son amie et s'est ensuite suicidé.

« Au secours »

Il était environ 6 h. 15 quand les locataires du numéro 3 de l'avenue Gaspard Malo entendirent des appels: « Au secours! Je suis blessée! » Une voix de femme, derrière une porte, au rez-de-chaussée, lançait désespérément cette alarme, qu'avaient précédée quatre détonations. Mais la porte était fermée et des voisins, M. et Mme Potabés, cafetiers, se mirent en devoir de l'enfoncer, cependant qu'on alertait M. Dussart, commissaire de police.

Un triste spectacle s'offrit alors à la vue des témoins. La tête ensanglantée, une femme, Alice Berger, veuve Moulin, se plaignit de vives douleurs au ventre. Elle gardait cependant toute sa connaissance.

— C'est mon ami qui a tiré sur moi parce que je lui refusais le mariage. Il s'est suicidé. Il est mort, je crois. Effectivement, dans la chambre, un homme d'une quarantaine d'années râlait et qui ne tardait pas d'ailleurs à rendre le dernier soupir.

M. le docteur Flouquet fut mandé aussitôt. Il constata que la femme Moulin, dite Berger, était grièvement blessée et qu'une intervention chirurgicale était nécessaire en toute urgence. Bientôt, l'auto-ambulance arrivait qui transporta la blessée à l'hôpital.

Les causes du drame

Interrogée par M. Dussart, commissaire de police, la victime eut encore la force de raconter la scène tragique:

— Je connaissais Auguste Neuquelman, l'homme qui a tiré sur moi, depuis quelque temps déjà. Il m'avait déjà demandée en mariage. J'avais refusé. Il vint me voir dimanche matin et nous résolûmes de passer la journée ensemble. Ce matin, mon ami me renouvela sa demande en mariage. Je refusai à nouveau:

— Tant pis pour toi, me dit-il, menaçant!

— Alors, c'est toujours non? me dit-il. Tu refuses de te marier avec moi.

Je lui dis: « Laisse-moi tranquille. Non! non! et non! » Au même instant je me sentis comme souffletée. Deux coups secs avaient retenti. En même temps je ressentais de vives douleurs au ventre.

» Je me retournais vers mon ami. Il ne bougeait plus. Il était mort. Je compris alors qu'il avait tiré sur moi avec un revolver qu'il tenait encore en main et qu'il s'était tué ensuite.

État désespéré de la victime

Peu après son entrée à l'hôpital, Alice Berger a été radiographiée. Deux projectiles seulement l'ont atteinte: l'un s'est logé dans la tête. L'autre semble avoir touché la moelle épinière et la colonne vertébrale après avoir traversé les intestins, à hauteur du rein.

Au cours de la soirée, on ne gardait plus d'espoir de sauver la blessée qui souffre beaucoup. On la soulage au moyen de piqûres de morphine.

L'organisation de l'enseignement technique et professionnel

Paris, 2 mars. — Le budget de l'enseignement technique de 1931-1932 marque une étape importante dans l'organisation de l'enseignement technique et professionnel.

Le plan d'extension voté pour cinq ans, en 1925, est à peu près complètement réalisé, mais il a été jugé utile de faire un nouvel effort, facilité par le jeu de la taxe d'apprentissage. Aussi, M. Piétri, ministre du Budget; M. Charles Pomaret, sous-secrétaire d'Etat à l'Enseignement technique, et la Commission des Finances où M. Spinasse est rapporteur de ce budget, se sont mis d'accord pour soumettre aux Chambres un programme d'extension.

Ce programme s'élèvera à 920 millions de francs, dont 630 millions à la charge de l'Etat. Un prélèvement de 70 millions est prévu sur le compte de l'outillage national soumis aux Chambres. Une annuité budgétaire sera en outre votée chaque année; elle sera pour cet exercice de 50 millions.

Grâce à ce plan, le sous-secrétaire d'Etat pourra réaliser la création de près de soixante-dix écoles pratiques, nationales, professionnelles et d'artisanat rural, et procéder à l'agrandissement, la reconstruction, l'aménagement et le jumelage de plus de cent cinquante écoles.

LA DEUXIÈME CONFÉRENCE DE CARÊME du R.P. Pinard de la Boullaye

Paris, 2 mars. — Le Père Pinard de la Boullaye a fait hier, à Notre-Dame de Paris, en présence du cardinal Verdier et d'une assistance de plus en plus nombreuse, la seconde de ses conférences de Carême. Il a envisagé, cette fois, ce qu'il appelle de « Discernement du miracle ». Il conclut sa conférence en ces termes :

» Ce que vous ne pouvez nier, je pense, ce sont les principes que cette conférence avait pour but de dégager en pleine lumière, à savoir : que certains miracles, spécialement ceux que Dieu destine, soit à consoler la piété par une preuve indubitable de son intervention, soit à autoriser la parole de ses mandataires, que certains miracles, dis-je, peuvent être discernés par l'usage normal de notre intelligence avec une entière certitude.

» Ils peuvent l'être comme tous les faits étonnants ; soit par la perception directe, s'ils se produisent sous nos yeux, soit par les procédés communs de la critique historique dans le cas contraire. Ils peuvent l'être comme faits anormaux appartenant par conséquent à un ordre à part, en comparant avec soin leurs caractères avec ceux que présentent de toute nécessité les phénomènes proprement naturels.

» Ils peuvent l'être enfin comme faits divins, supposant ou l'intervention personnelle ou quelque permission particulière de Dieu parce que leur mode, leur but, leurs fruits peuvent révéler de façon très nette s'ils sont produits à l'instigation de la sagesse et de la sainteté souveraines ou, tout au contraire, à l'instigation de celui qui est devenu par la dépravation de sa nature l'ennemi et le singe de Dieu. »

Pour finir, l'orateur sacré invite ceux qui douteraient encore à se rendre à Lourdes, où ce qu'ils verront les disposera à mieux comprendre les miracles de Jésus en Judée et en Galilée.

Les prochaines fêtes de Jeanne d'Arc à Orléans seront présidées par le cardinal-archevêque de Paris

Orléans, 1er mars. — On annonce que les fêtes qui se dérouleront cette année, à Orléans, à l'occasion du 502e anniversaire de la délivrance de la ville par Jeanne d'Arc, seront présidées, en ce qui concerne les cérémonies religieuses, par le cardinal Verdier, archevêque de Paris.

Parmi les prélats qui assisteront à ces célébrations, on note la participation du cardinal Segura, archevêque de Tolède et primat d'Espagne. Le panégyrique de la sainte sera prononcé par Mgr Fillion, évêque de Langres, ancien curé de Saint-Léon à Paris.

On signale également que la musique de la Garde Républicaine figurera dans le cortège commémoratif du 8 mai et à la présentation des drapeaux devant la statue de Jeanne, sur la place du Martroi.

Pour les jeunes gens incorporables en octobre

Paris, 2 mars. — M. A. Mottu, député de Seine-et-Oise, vient de demander à interpeller le Gouvernement sur les mesures qu'il compte prendre en faveur des jeunes gens incorporables en octobre prochain qui, du fait de la crise actuelle, sont congédiés de l'emploi qu'ils occupaient et qui trouvent difficilement une autre situation en raison de leur prochain départ pour le régiment. Il se propose de demander au Gouvernement d'accorder l'autorisation à ceux qui le désireraient de partir avec le contingent du mois d'avril prochain au lieu de celui du mois d'octobre, et ceci sans être tenus à un temps de service supplémentaire.

Deux vieillards se suicident pour ne plus être à la charge de leurs enfants

Paris, 2 mars. — Du lac des Ibis, au Vésinet, on a repêché les cadavres de deux vieillards qui se tenaient enlacés: Alphonse Dauvert, 80 ans, et sa femme, née Lucie Venard, 79 ans.

Les époux Dauvert, se trouvant dans le plus grand état d'indigence, avaient été recueillis par leurs enfants, 7, rue Christophe, à Saint-Germain-en-Laye. Depuis quelque temps, souffrant de douleurs et las d'être à la charge de leurs enfants, ils avaient manifesté l'intention d'en finir avec la vie.

LE CONGRÈS NATIONAL DE LA FÉDÉRATION DU TEXTILE SE TIENDRA AU MOIS DE MAI A LILLE

Paris, 2 mars. — La Commission exécutive de la Fédération du textile s'est réunie aujourd'hui rue Lafayette. Les délégués ont établi le programme du Congrès national de la Fédération qui doit se tenir à la fin de mai à Lille. Puis ils ont examiné la crise du chômage qui sévit dans toutes les branches de l'industrie du textile.

La visite officielle de l'Hippodrome des Flandres

La Société des Courses du Croisé-Laroche recevait lundi après-midi, sur le terrain même de l'Hippodrome des Flandres, la visite officielle de propriétaires, d'éleveurs, de la presse et de toutes les personnalités de la région qui ont un nom dans le sport hippique.

Devant l'œuvre admirable réalisée à l'Hippodrome des Flandres, on ne peut s'empêcher de penser avec fierté qu'elle est due à des initiatives roubaisiennes.

Après cette visite où l'on ne manqua pas de s'extasier sur la grandeur de l'ouvrage où, de plus, tout le confortable est prévu: douches, salons de thé, vestiaires, etc., on sabla le champagne dans le hall.

M. Edouard Rasson, président du Conseil d'administration, remercie en quelques mots les personnalités présentes, dit toute sa joie de voir enfin créé un champ de courses digne du département et son espoir que le succès couronnera les efforts entrepris.

UN GROUPE DE MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ DES COURSES DU CROISÉ-LAROCHE ET DE LEURS INVITÉS

On reconnaît au premier rang, sur la gauche, MM. EDOUARD RASSON *et* ALBERT DEMARCQ; *sur la droite,* M. LE CAPITAINE CHAPUIS *et* M. HECTOR FRANCHOMME.

Le Conseil d'administration est présidé par MM. Edouard Rasson, président, et Albert Demarcq, vice-président.

Ce sont eux qui faisaient les honneurs de la maison, si l'on peut dire, entourés des autres membres du Conseil d'administration: MM. R. Ducrocq, E. Rasson fils, Henri Boulangé, Louis Dassonville, Etienne Bernard, Jules Desurmont, Eugène Tiberghien, etc.; des membres du Comité des courses: MM. Delannoy-Roussel, Amédée Duchange, G. Durlez, Robert Lorthiois, Paul Six, etc., et des membres de l'Association: MM. François Masurel, Pierre Desrousseaux-Rasson, Emile Demarcq, Fernand Motte, H. de Thandt, Ernest Masurel, Benoît Roussel, Louis Lorthiois-Herbaux, etc.

On notait également la présence de MM. Hector Franchomme, membre du Comité d'honneur; Destailleurs, député; Boujard, représentant M. le Préfet; Guilbaut, conseiller général; A. Baillly, maire de Marcq-en-Barœul; Chevillard, Bazon, secrétaire général de la Société, et de nombreux éleveurs et propriétaires belges.

Les grandioses installations de la pelouse et du pesage furent visitées successivement. La tribune de la pelouse pourra contenir quatre mille personnes assises; celle du pesage, dix mille.

C'est par un véritable tour de force qu'a pu être aménagé en onze mois ce terrain de trente hectares, situé, on le sait, au carrefour des trois grandes villes.

Pistes en herbe pour le plat et le steeple, piste en sable avec tournants relevés pour le trot, inscrivent déjà leurs immenses détours dans l'enceinte close.

Le bâtiment le plus remarquable est celui de la tribune de pesage: 125 m. de longueur, 30 mètres de largeur et son vaste hall sur lequel donnent les entrées du pari mutuel et où s'élève un tableau d'affichage modèle, n'a pas moins de cinquante mètres de long sur 18 mètres de large.

Les ouvriers travaillent encore avec acharnement pour que l'Hippodrome soit prêt à recevoir le public à la date fixée pour l'ouverture: le 15 mars. Les travaux du boulevard Clemenceau qui y donne accès sont non moins importants et ont été exécutés sous la direction de M. Géry, ingénieur des Ponts-et-Chaussées.

LE GRAND HALL DE LA TRIBUNE DU PESAGE

leurs encouragements à ceux qui avaient été déjà prodigués.

***

C'est la **Maison P. ROUZE & A. MOURET, de LILLE,** qui a été chargée de la construction des Tribunes du Pesage et de la Pelouse, ainsi que de leurs annexes.

La grande tribune, entièrement en béton armé, occupe un rectangle de 100 mètres de longueur sur 36 mètres de largeur ; la moitié de cette surface est réservée aux gradins couverts par un auvent de 16 mèt. de porte-à-faux ; l'autre partie, en forme de hall voûté, abrite les divers services.

Il faut évaluer à environ 2.000 le nombre de mètres cubes de béton mis en œuvre et à 200 le nombre approximatif des ouvriers qui ont été employés constamment sur ce chantier.

Malgré le mauvais temps, les travaux ont été menés à bonne fin, grâce à un outillage perfectionné et moderne, et à la satisfaction de tous.

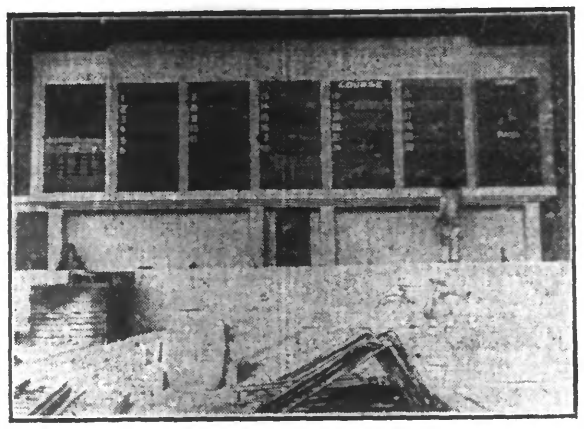

L'UN DES TABLEAUX D'AFFICHAGE

Le restaurant et les buvettes seront dirigés par M. Maes, le propriétaire bien connu de l'Hôtel du Pélican d'Or, Place de la Gare, à LILLE.

Pour satisfaire le goût traditionnel des gens du Nord pour la bonne bière, il s'est assuré la marque la plus réputée du moment et mettra en vente toute la gamme des Bières du Pélican et notamment la célèbre Export-Pélican.

La construction du boulevard Clemenceau a été confiée aux **Entreprises générales L. DEGALLAIX, à Roubaix,** qui méritent des éloges pour la rapidité avec laquelle les travaux sont menés.

L'entreprise des terrassements, qui touche à sa fin, a été menée activement par la **Maison Jean BOHIN Fils, de Tourcoing,** qui, en trois mois et malgré le mauvais temps, a amené plus de 12.000 mètres cubes de terre en provenance du champ de courses pour la confection des remblais nécessaires.

Les travaux de menuiserie ont été exécutés par la **SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE L'ARTOIS, à Cambrai.**

Les carrelages fort remarqués pour leur composition sont l'œuvre des **ETABLISSEMENTS René LEMESRE,** 42, rue des Stations, à LILLE (Tél. 23-23). Les visiteurs ne pourront manquer d'admirer à quel point le cachet artistique, uni du reste à la solidité, a été poussé dans ce domaine spécial, une des caractéristiques des installations modernes destinées au public.

Les importantes installations de chauffage, à eau chaude pour les services permanents, tels que secrétariat, bureaux, Salon de thé, etc., et à vapeur, pour les services intermittents, salles des jockeys, etc., ont été naturellement confiées à une maison spécialisée depuis de très nombreuses années dans ce genre de travaux, les **Etablissements BURMS-DEMAY,** 34, rue de Gand, TOURCOING, et 93, rue Barthélémy-Delespaul, à LILLE.

Les administrateurs ont été bien inspirés en confiant les installations de l'éclairage électrique, des téléphones, des sonneries et signalisations aux **ETABLISSEMENTS DEVILAINE ET ROUGÉ,** de ROUBAIX. Ils sont assurés d'avoir toute satisfaction.

La maison **L. DELANNOY ET L. DEWAILLY,** 76, rue Sadi-Carnot, à ARMENTIÈRES, exécute dans cet important chantier tous les travaux d'installation sanitaire et le réseau d'évacuation des eaux usées.

C'est à **L'AMEUBLEMENT GÉNÉRAL,** 31 bis, Grande-Rue, à ROUBAIX, qu'a été confié l'aménagement intérieur des différentes salles et bureaux. Cette excellente maison a su concilier pour cet ameublement le côté pratique et le bon goût.

La pesée des jockeys doit être, on le sait, exécutée avec la plus grande exactitude. On remarque dans la salle de pesée, deux balances spéciales, de haute précision, établies par la **Société des Anciens Etablissements MORVAL,** 4, rue du Priez, à LILLE, la grande firme lilloise plus que centenaire. On ne pouvait faire meilleur choix.

M. F. Dansaert, publiciste belge, félicita au nom de ses collègues les membres de la Société des Courses, et M. P. Van Hecke, président d'honneur du Syndicat des propriétaires et éleveurs de chevaux de demi-sang belges rendit un bel hommage aux organisateurs et aux éleveurs français et exalta l'impérissable amitié franco-belge.

M. Spriet, adjoint au maire de Lille, et M. Boujard, secrétaire de la Préfecture, joignirent leurs félicitations et

L'application de la loi sur les Assurances sociales

Un avertissement aux employeurs négligents

Le ministère du Travail communique la note suivante:

Les résultats enregistrés jusqu'ici dans l'application de la loi des assurances sociales, entrée en vigueur le 1er juillet 1930, apparaissent très encourageants. On a regret, cependant, à constater qu'un certain nombre d'employeurs négligent les obligations qui leur incombe. La tolérance dont il a été fait preuve jusqu'ici à leur égard, risquerait, si elle devait durer plus longtemps, de compromettre gravement le succès de la réforme. Elle revêtirait, en même temps, le caractère d'une injustice à l'endroit de ceux qui sont en règle.

Aussi, le ministre du Travail a-t-il décidé de laisser jouer, après avertissement préalable, les sanctions prévues par la loi. Un certain nombre de poursuites ont été demandées contre les employeurs qui avaient pris délibérément une attitude de réfractaires.

Le cinquantenaire des congrès eucharistiques internationaux

Un concours de poésie

A l'occasion du Cinquantenaire des Congrès eucharistiques et du Congrès national eucharistique de Lille (1er au 5 juillet 1931), un concours de poésie avec 500 fr. de prix, est ouvert depuis le 25 février.

Les concurrents devront soumettre les paroles d'un cantique populaire, comprenant refrain et huit ou dix couplets.

Le thème général sera « La royauté de Jésus-Christ dans l'Eucharistie » et « Le Cinquantenaire des Congrès, 1881-1931 ».

En dehors de l'alexandrin, toute mesure sera admise.

Les coupes devront être régulièrement reproduites dans chacun des couplets.

Les poèmes, mis sous double enveloppe, l'une portant: Nom, adresse, devise et numéro; l'autre uniquement la devise et le numéro, seront envoyés à la permanence du Congrès, centrale des Œuvres diocésaines, 39, rue de la Monnaie à Lille.

Le dernier délai du concours est fixé au 21 mars.

Un sinistre maritime en Angleterre

Londres, 2 mars. — On désespère de retrouver les douze ou seize hommes d'équipage du chalutier hollandais qui a été trouvé hier échoué sur un rocher situé au nord de Rosehearty (comté d'Aberdeen).

Chronique Locale

ROUBAIX

Aujourd'hui, mardi 3 mars :

Aujourd'hui, saint Marin; demain, saint Casimir.

Soleil : Lever à 6 h. 23, coucher à 17 h. 38.

Lune : Premier quartier du 25, pleine le 4.

Bulletin météorologique pour la journée du 3 mars (Région Nord) : Temps médiocre, ciel se couvrant avec quelques chutes de neige, suivies de pluie et [illegible] ensuite très nuageux avec éclaircies et quelques rares averses; vent du Sud, passant au Sud-Ouest; hausse diurne de température, [illegible] en hausse de 3°.

Secrétariat des Familles, 17, rue des Champs: de 9 à 16 h.

Caisse d'Epargne : de 9 à 11 h. et de 14 à 16 heures.

Consultation de nourrissons du Comité Roubaisien de Protection de l'Enfance : de 10 à 11 h., à la Crèche de la rue Marie-Bulsine; de 16 à 17 h., au local de la Goutte de Lait, 51, boulevard Gambetta.

Dispensaire Pierre-de-Roubaix, 90, rue des Longues-Haies : à 14 h., consultation pour Dispensaire d'hygiène sociale du Fontenoy, 43, rue de Cassel : à 14 h., consultation pour adultes.

UNE EXPOSITION J. LECHANTRE

Le jeune artiste roubaisien Jacques Lechantre, dont nous avons souvent signalé l'original talent et qui obtient à Paris, où il s'est fixé, de flatteurs succès, fait actuellement, dans sa ville natale, une exposition de ses œuvres, que l'on aura grand plaisir à voir à la Galerie Parenthou et Lierman, 14, Grand'Place.

HALLE FLIPO. — Beurre, le meilleur, 22,50 et 23; café, 14; Hollande, 9; porc fumé, 14; biscuits beau choix.

A LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE « Le Congo Belge », par M. Pelletier

« Le Congo belges est une œuvre de titans accomplie par des pygmées », c'est la réflexion de Vogüé qui nous vient aux lèvres après l'exposé succinct mais combien suggestif, que M. Pelletier fit lundi soir à la Société de Géographie, devant un auditoire extrêmement nombreux.

Ce « travail de titans » s'est fait près de nous, et n'a pas une origine plus vieille que la plupart de nos contemporains, puisqu'il s'est commencé en 1876. A cette date en effet — malgré les échecs répétés des Belges qui en 1856, tentèrent comme les autres, de pénétrer dans cette Afrique dont on a dit justement qu'elle était le « dynamomètre où s'essayaient les énergies européennes » — à cette date, Stanley, sous l'impulsion de Léopold II, et de quelques Belges éclairés, après avoir remonté le Congo jusqu'à la mer, crée la « Société internationale africaine pour la répression de la traite des noirs ».

Depuis lors, dans ce pays immense, qui va des Grands Lacs à l'Océan, serré entre le Congo français et l'Angola portugais, remarquablement veiné d'un réseau de rivières favorables à la navigation, et où vivent Bantous, pygmées inabordables et colons belges, un extraordinaire épanouissement de vie n'a cessé de s'accroître.

Des fermes modèles sont sorties de terre près des rivières aux eaux bienfaisantes; aidées d'un soleil vivifiant, les cultures rendent d'une façon intense, que ce soit le café, le coton, ou le caoutchouc. Le commerce, bien desservi par les voies ferrées qui étendent partout leurs ramifications, et par les ports de Léopoldville et Matadi, va toujours s'augmentant.

L'industrie envoie les colons et les indigènes vers les exploitations minières, les concentre dans le Katanga pour en extraire le cuivre, l'une des grandes parmi les innombrables richesses de ce pays, l'enfant chéri de la métropole belge, et sous son action bienfaisante et intelligente, le Congo en cinquante années est devenu presque le modèle des colonies.

Les Belges sont bien là « maîtres chez eux », et la façon dont ils ont fait prospérer leur unique et riche colonie peut donner à réfléchir à toutes les nations colonisatrices.

Dégustez « SALVA MODERNE ». 27036

LA VICTIME DE L'ACCIDENT DU BOULEVARD DE PARIS EST TOUJOURS DANS UN ÉTAT GRAVE

Nous avons annoncé hier l'accident survenu samedi soir à un coursier de la charcuterie Lécaille, rue du Curé, le jeune Moïse Deraugeville, âgé de 13 ans.

L'enquête se poursuit, active, par M. Fischer, commissaire de police du 5e arrondissement, pour connaître les circonstances exactes de l'accident.

Quant au blessé, il est toujours dans un état grave. A l'hôpital « La Fraternité », où il a été transporté, on fait les plus grandes réserves.

BOUCAU chausse les pieds sensibles 434

DES VANDALES COUPENT LES PNEUS D'AUTOS

Lundi vers minuit, au sortir des salles de spectacles, une dizaine d'automobilistes, dont les voitures étaient garées Grand'-Place et Place de la Liberté ont désagréablement été surpris de constater que des malfaiteurs avaient tailladé leurs pneus à coups de couteau.

Certains d'entre eux purent changer de pneus tout de suite. D'autres furent obligés de laisser leurs autos stationner sur place durant la nuit.

On ne peut que flétrir ces actes de vandalisme en souhaitant qu'on mette la main sur les tristes individus qui les perpètrent.

TITRES Amortissables en 10 et 15 ans. Oblig. semestrielles inaliénab. Paiem. compt. Estiévenart, 43, r. des Arts, Lille. 37470

La médaille militaire

Nous apprenons avec plaisir qu'un de nos concitoyens, M. Edmond Vangoethem, domicilié 26, boulevard de Colmar, chef de fabrication à l'usine Thérin, rue de la Fosse-aux-Chênes, vient de recevoir la médaille militaire.

Alors qu'il était sergent à la 18e compagnie du 327e régiment d'infanterie, M. Vangoethem fut cité en ces termes à l'ordre de la division: « Le 16 avril 1917, voyant un trou se produire dans la première ligne, n'a pas hésité à y porter franchement sa section et a maintenu la liaison de droite, malgré de violentes contre-attaques à la grenade, au cours de la nuit et de la journée du lendemain. »

Devenu adjudant, M. Vangoethem fut cité à l'ordre du régiment puis à l'ordre de l'armée.

Nous présentons nos plus vives félicitations à M. Vangoethem.

CONTRE LE FROID ET LA POUSSIÈRE, faites calfeutrer vos lanterneaux par la Maison Cléty, entreprise de peinture et vitrerie (fondée en 1856), 102, rue du Collège, Rx (Tél. 20.08). 29294

Au Cercle Rameau

Dimanche a eu lieu la réunion générale annuelle de cette jeune phalange symphonique. Après que le président eut ouvert la séance et adressé ses remerciements à tous les membres, le secrétaire retrace brièvement la marche de la société pendant l'année écoulée, au cours de laquelle, à diverses reprises, le Cercle a eu l'occasion de se produire avec succès.

Ensuite le trésorier donne lecture de la situation financière qui s'établit par un excédent de recettes assez favorable pour le travail fourni.

L'assemblée approuve ces divers comptes rendus et on passe à la réélection des membres sortants du comité qui sont tous réélus comme suit : Président : MM. F. Nutte; vice-président : G. Lecomte; trésorier : E. Duponchelle; secrétaire : M. Duhamel; secrétaire adjoint : R. Durieux; membres : Wolfearius, Vandeputte, Vanluffel, Wattel, Piuquet.

En fin de réunion, le chef, M. Béhiels, encourage les musiciens à s'unir toujours davantage afin que la société aille toujours de succès en succès.

INDÉFRISABLE en 1 heure 1/2 par spécialiste. 247, r. Pierre-de-Roubaix. 750

Au Cercle d'études « Lacordaire »

C'est à une question capitale, la plus importante peut-être et aussi la plus captivante, de la série « Education », que répondra ce soir mardi, M. de Laere; en effet, la conférence qu'il fera à 20 h. dans la salle du secrétariat et qui a pour titre : « Fiancée ou camarade?... » sera bien faite pour fixer raisonnablement les idées des auditeurs à ce sujet. Tous les anciens élèves et amis du Cercle d'études sont invités à cette conférence et à la discussion qui suivra.

BOCK MEYERBEER, pur orge, houblons, 1er choix. 297644

Association des Anciens Elèves de l'Institution Saint-Louis

Le dimanche 15 mars (Mi-Carême), à 17 heures, dans la salle du cercle, une soirée artistique sera offerte aux membres de l'Association et à leurs familles ainsi qu'aux élèves de l'Institution accompagnés de leurs parents.

Le programme établi pour la circonstance promet de donner satisfaction à tous : grands et petits.

Un auto-camion monte sur un trottoir et défonce une palissade

Un accident est survenu lundi, vers onze heures, rue des Sept-Ponts. Une auto appartenant à M. Landré, fabricant de sièges, rue du Cartigny, qui, venant de la rue de la Vigne, empruntait la rue des Sept-Ponts pour gagner la rue Daubenton, est entrée en collision avec un auto-camion de l'Association charbonnière, boulevard d'Halluin, conduit par M. Henri Leclercq, 29 ans, domicilié rue de Mulhouse, 9, à Wasquehal. Le choc fut assez rude et le camion s'engagea sur le trottoir de droite. Continuant sa course, il buta contre une palissade en ciment armé qu'il renversa. Le véhicule roula encore quelques mètres et ne s'arrêta qu'à une dizaine de centimètres de la porte de la maison portant le n° 100.

Fort heureusement, les dégâts s'arrêtèrent là. Personne ne fut touché et tout se borne à de simples avaries de part et d'autre. Me Gaillard, huissier, a dressé un constat de l'accident.

Feuilleton du « Journal de Roubaix » du 3 mars 1931 N° 7.

Le Gouffre d'Or

PAR

Maurice Boué et Ed. Aujay

Leur causerie, ce jour-là, fut plus longue que d'habitude.

Jean quitta son oncle et lorsqu'il fut seul, dans sa petite chambre, allongé sur son lit de fer, mille pensées confuses envahirent son esprit.

Avec toutes les ressources de son imagination vagabonde, il construisait sa vie. Les yeux clos, il voyait défiler devant lui des images charmantes. Sa collaboration avec Jacquart lui faisait rencontrer des personnages influents qui prenaient sur eux d'imposer ses travaux.

Paule participait à sa jeune célébrité; elle venait le rejoindre et ils ouvraient leur maison à tout ce que Paris compte de savants, d'historiens, de lettrés.

Et le jeune homme s'endormit dans ce rêve de gloire.

Le secret de Philippe Monval

Quand son neveu l'eût quitté, le vieux Monval prit quelques dossiers et, précautionneusement, les étala sur sa table de travail... Nul bruit ne venait troubler le calme de la petite maison, et Jean dormait depuis longtemps que son oncle était encore debout, cherchant, parmi les documents couverts de notes, celles qui devaient servir à ses travaux du lendemain.

Tout à coup, le savant crut entendre du bruit dans la petite antichambre qui précédait son cabinet de travail.

— Qui est là ? cria-t-il.

Nulle réponse. Il se remit à la besogne.

Il avait de nouveau parcouru quelques feuillets lorsqu'il leva un instant les yeux pour réfléchir à un problème. Son regard rencontra, devant lui, la tenture qui masquait l'entrée de la petite pièce et il s'aperçut que la draperie avait pris l'empreinte d'une forme humaine.

Etonné, il se leva, répéta sa question: « Qui est là ? » et, à pas lents, s'avança vers l'entrée.

A son approche, l'étoffe frémit légèrement. Le vieillard la souleva. Il n'y avait personne derrière.

« C'est étonnant, pensa-t-il. J'aurais juré que quelqu'un se cachait là... »

Rassuré, il voulut se remettre au travail; mais son esprit, maintenant, distrait, ne put se fixer, et il alla se coucher.

Une heure ne s'était pas écoulée lorsque le vieillard qui avait poursuivi ses méditations en attendant le sommeil, perçut un bruit de voix qui venait de son cabinet de travail. N'ayant que peu d'argent chez lui, il ne craignait pas les voleurs. Il ne bougea pas.

Mais le bruit devenant plus distinct, il se leva, revêtit sa robe de chambre et se dirigea vers son cabinet de travail.

Ces quelques mouvements s'étaient accomplis sans bruit. Aussi, quand le vieillard souleva la portière qui séparait les deux pièces, il ne dérangea pas deux hommes qui, éclairés seulement par une lanterne sourde, étaient occupés à fouiller dans sa bibliothèque, parmi les dossiers.

— Que faites-vous ici ? cria Philippe Monval.

Surpris, les deux individus se retournèrent vivement. Tous deux étaient masqués, et le savant put voir qu'ils avaient déposé, à côté d'eux, outre le classique attirail des cambrioleurs, un couteau énorme.

Les deux hommes se dirigèrent vers lui.

— Ne criez pas ou vous êtes mort, dit l'un d'eux.

— Dites-moi au moins ce que vous venez faire chez moi, reprit Monval. Si c'est de l'argent que vous cherchez, je vous plains...

» Je possède à peine de quoi vivre et...

— Nous le savons, reprit la voix, mais il est des choses qui ont plus de valeur pour nous que l'argent.

— Voilà des paroles qui m'étonnent de la part de gens qui s'introduisent chez moi à la façon des cambrioleurs.

Le vieil homme était imperturbable. Droit dans sa longue robe d'intérieur, l'air aussi calme qu'un professeur exposant à ses élèves les arguments d'un cours, il déconcerta un instant les inconnus.

Il y eut un moment de silence...

Puis, les deux hommes se concertèrent à voix basse. Enfin, celui qui avait déjà parlé reprit :

— Puisque vous nous avez surpris, nous arrivons tout de suite au fait. Voici le but de notre... visite : Durant le voyage que vous avez fait, voici quinze ans, dans les Indes, vous avez eu connaissance d'un secret qui peut faire de celui qui le détient le maître du monde...

— Qui donc vous a renseigné ?

— Que vous importe ? Laissez-moi achever. Tous les renseignements concernant cette découverte sont consignés dans un de vos manuscrits.

— Vous vous trompez. Mes ouvrages n'ont qu'un intérêt scientifique.

— Assez, vieillard! Nous savons que le secret que vous possédez n'est pas exclusivement scientifique, et ce secret, il nous le faut! Nous ne partirons pas d'ici sans le connaître.

Philippe Monval, indigné, redressa sa haute taille.

— Vous n'aurez pas cet ouvrage! dit-il avec fermeté. Je préférerais la mort. Du reste, vous avez cru ne trouver ici qu'un vieillard solitaire. Vous vous êtes trompés, je ne suis pas seul...

Et enflant sa voix cassée, il appela:

— Jean! Jean! à l'aide mon enfant...

Il ne termina pas le mot. Les deux hommes masqués avaient bondi sur lui, lui fermant la bouche. Le vieillard se débattit un instant sous leur étreinte et, comme il tentait de crier encore, un éclair luit dans l'ombre, le sang jaillit...

De la poitrine du vieillard ne sortit plus qu'un râle sourd.

— C'est fait! dit l'un des deux hommes, et maintenant, au travail...

Mais, à ce moment, un grand bruit se fit entendre. Les appels du vieillard avaient été entendus et l'on accourait.

Un fracas de porte qu'on force, un bruit de meubles qu'on bouscule et un jeune homme apparut sur le seuil de la petite pièce.

D'un coup d'œil, Jean reconstitua toute la scène. Lorsqu'il aperçut à la lueur de la lanterne sourde les deux cambrioleurs tapis dans un coin et le corps de son oncle, sanglant, allongé devant la bibliothèque, ce fut un démon déchaîné qui se dressa à son tour.

— Bandits! cria-t-il, vous l'avez tué!

Et, saisissant dans sa poche un revolver, il s'avança menaçant, vers les deux individus qui esquivèrent l'attaque en renversant la lourde table de travail.

Une courte poursuite s'engagea à travers le petit logis. Un moment, Jean crut tenir à merci les deux bandits. Déjà, il les sommait de se rendre. Un éclat de rire lui répondit : les inconnus avaient trouvé le champ libre par la porte ouverte et ils bondissaient vers l'escalier. Or, au moment où ils s'enfuyaient, Monval avait cru remarquer que l'un des deux hommes masqués avait des yeux verts et phosphorescents.

Il s'élança à son tour vers l'escalier en criant :

— Arrêtez, ou je tire !

Les deux hommes ne s'enfuirent que plus rapidement, sautant quatre marches à la fois. Deux éclairs jaillirent. Jean avait tiré. Un des deux hommes poussa un cri de rage.

Sur les paliers, les portes s'ouvraient et des visages apparaissaient, bouffis de sommeil, surpris et effarés en voyant deux hommes masqués dégringoler dans les escaliers, poursuivis par un locataire de leur paisible demeure.

Jean tira encore deux coups de feu sans résultat.

Un dernier obstacle à franchir : la porte qui ouvre sur la rue. Si elle est fermée, les renards sont pris au piège. Hélas! elle est ouverte. Ils la franchissent et la referment derrière eux, juste au moment où Jean allait les atteindre. Il faut demander le cordon, perdre un temps précieux — quelques secondes! — pour que la concierge affolée le tire.

Enfin, la porte s'ouvre de nouveau. Le jeune homme bondit à la rue et voit deux ombres qui s'engouffrent dans une auto. La voiture part aussitôt à toute vitesse.

Jean étouffa un rugissement de rage impuissante :

— Trop tard! s'écria-t-il...

Toute cette scène s'était déroulée si rapidement, depuis le premier appel de Philippe Monval jusqu'au moment où les bandits s'étaient échappés, que personne, dans le premier moment de la surprise, n'avait pu intervenir.

Beaucoup des locataires n'avaient même pas compris ce qui s'était passé et lorsque Jean rentra, tenant à la main son revolver, tout le monde voulut savoir ce qu'était la tragédie.

— Qu'y a-t-il ? Que se passe-t-il ? demandait-on de toutes parts.

— Il y a, répondit le jeune homme, que deux individus, deux hommes masqués, viennent de tenter d'assassiner mon oncle. Ils se sont sauvés en auto... taires, remonta l'escalier en courant et taires, remonat l'escalier en courant et rentra dans le cabinet de travail du savant. Celui-ci gisait à terre, dans une mare de sang.

Avec précaution, Jean écarta les plis de la robe de chambre. Très près du cœur, une large plaie avait laissé passer une grande quantité de sang et l'hémorragie était arrêtée par un caillot. Le vieillard respirait faiblement, les yeux clos, et murmurait d'incompréhensibles paroles.

En attendant l'arrivée du médecin, on lui fit respirer des sels, et il ouvrit les yeux. Le premier visage qu'il aperçut fut celui de son neveu.

— Jean, c'est toi! dit-il avec peine.

— C'est moi, mon oncle, mais ne vous agitez pas !

(A suivre.)